Image not found or type unknown

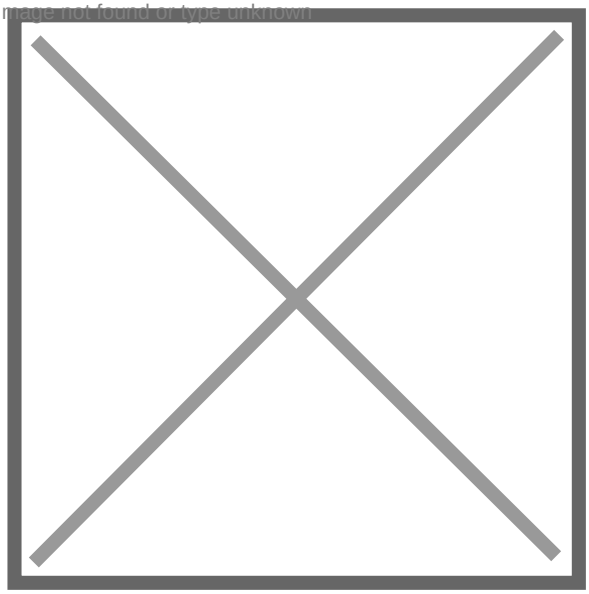

Droits d'auteur-droits à l'image

Par **amaru**, le **24/12/2008** à **17:26**

Bonjour. Depuis quelques jours,je me demande s'il est permis à quiconque de reproduire (par exemple sur un vetement) legalement une image d'un film quelconque(par exemple reproduire sur un vetement un personnage cinematographique ou encore une scene culte d'un film).
Cette image serait alors soit:
-une photo?
-un dessin(assez ressemblant pour faire allusion au film)
Si cela est protégé par les droits d'auteur,donc interdit,pensez vous qu'il serait alors possible de simplement faire des dessins mais alors tres ressemblants,sans toutefois officiellement faire mention ou reference au film qui est la source d'inspiration;
Comment faire alors pour ne pas se heurter aux droits d'auteur ou a divers droits quelconques?
...Tout ceci bien sur dans un but commercial..
D'avance je vous remercie de votre sollicitude

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés